

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 35 ANALYSE APPROFONDIE DE PROBLEMATIQUES SOCIALES			
Code	SOAS3B38AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Eric HUSSON (eric.husson@helha.be) François SANT'ANGELO (francois.santangelo@helha.be) David PRAILE (david.praile@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Xavier DE CLEYRE (xavier.de.cleyre@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	0		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B38ASMF	Travail social et Toxicomanie	24 h / 2 C	
SOAS3B38ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	24 h / 2 C	
SOAS3B38ASMH	Politique du logement	24 h / 2 C	
SOAS3B38ASMJ	Mineurs en difficulté	24 h / 2 C	

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B38ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASJI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)

SOAS3B38ASJL + HELHa Campus Montignies (HD)	Vieillessement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASDI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASDL + HELHa Louvain- la-Neuve	Vieillessement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASLM	Travail social, jeunesse et citoyenneté	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLO	Travail social et assuétudes	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLQ	Travail social et vieillissement	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLU	Travail social de réseau	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 0 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B38ASMF	Travail social et Toxicomanie	20	
SOAS3B38ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	20	
SOAS3B38ASMH	Politique du logement	20	
SOAS3B38ASMJ	Mineurs en difficulté	20	

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B38ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASJI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASJL	Vieillessement et Travail Social	20	(opt.)

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B38ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASDI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASDL	Vieillessement et Travail Social	20	(opt.)

+ HELHa Louvain-
la-Neuve

SOAS3B38ASLM	Travail social, jeunesse et citoyenneté	20	
SOAS3B38ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	20	
SOAS3B38ASLO	Travail social et assuétudes	20	
SOAS3B38ASLQ	Travail social et vieillissement	20	
SOAS3B38ASLU	Travail social de réseau	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et Toxicomanie			
Code	7_SOAS3B38ASMF	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eric HUSSON (eric.husson@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à mobiliser différentes notions pour permettre à l'étudiant de mieux appréhender le champ des toxicomanies dans sa complexité. Le cours ambitionne un regard sociologique, clinique, politique et critique de la question des assuétudes. Le cours doit participer à la construction d'un positionnement professionnel, permettre de mobiliser des compétences et des ressources pour l'action, favoriser l'émancipation par la promotion des droits individuels et collectifs des usagers de drogues.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement l'étudiant doit être capable de :

- I. Repérer les éléments clés de l'histoire et de la géopolitique des drogues.
- II. Identifier les orientations des politiques drogues sur le plan Fédéral et en Fédération Wallonie Bruxelles.
- III. Catégoriser les produits illégaux et les modalités d'usage.
- IV. Catégoriser les profils psycho-sociaux des usagers.
- V. Décrire les modèles de prise en charge et les paradigmes mobilisés.
- VI. Critiquer et argumenter sur des propositions éthiques en lien avec les assuétudes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Cours 1 : Histoire sociale et économique des drogues.
- Cours 2 : Acteurs des politiques drogues en Belgique.
- Cours 3 : Sociologie des usagers de drogues.
- Cours 4 : Offre de soin, paradigmes, méthodologies de travail.
- Cours 5 : Panel d'intervenants (ambulatoire)
- Cours 6 : Panel d'intervenants. (résidentiel)
- Cours 7 : Panel d'intervenants. (thématique légalisation)
- Cours 8 : Innovations sociales et société dans le champ des assuétudes.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Enseignement assisté par ordinateur
- Intervention de personnes de l'extérieur
- Travail de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

-

Ouvrages de référence

- ESCOHOTADO A., (1995), « Histoire élémentaire des drogues », Paris, Editions du Léopard.
- MAC COY A-W., (1999), « La politique de l'héroïne », Milan, Editions du Léopard.
- LABROUSSE A., (2005), « Afghanistan, opium de guerre, opium de paix », Paris, Mille et une nuits.
- JACQUES J-P., FIGIEL C., (2006), « Drogues et substitution », Bruxelles, De Boeck.
- OEUVRAY K., (2009), « Rester dépendant des institutions médicosociales », Paris, L'Harmattan.
- BERGERON H., (2009), « Sociologie de la drogue », Paris, Collection Repères, La Découverte.
- COPPEL A., DOUBRE O., (2012), « Drogues : sortir de l'impasse. Expérimenter des alternatives à la prohibition », Paris, Editions La Découverte.
- MEDECIN DU MONDE., (2014), « Livre Vert sur l'accès aux soins en Belgique », Bruxelles, Kluwer.

Supports

- Présentation Powerpoint
- Partage d'articles .pdf en ligne
- Bibliographie spécialisée disponible
- Sites Internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

Il sera demandé aux étudiants de remettre un travail de groupe d'environ 20 pages sur un sujet qu'ils auront collectivement choisi, en lien avec les thématiques abordées dans le cours.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère			
Code	7_SOAS3B38ASMG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	François SANT'ANGELO (francois.santangelo@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours se concentre sur les droits fondamentaux des personnes étrangères, mais aussi de groupes minoritaires, ceci en vue de leur respect ou préservation ou en vue de l'égalité de droits ou de traitement. Ces droits sont soit issus des constitutions des Etats, soit de textes internationaux ratifiés par les Etats et incorporés dans leur législation nationale ou qui s'appliquent directement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Expliquer simplement les mécanismes du droit qui s'applique aux étrangers et aux groupes minoritaires, de son raisonnement interne et en permettant ainsi une certaine maîtrise de celui-ci par les biais suivants:
- décrire de manière approfondie des concepts et mécanismes-clés développés par les législations abordées en vue de permettre aux étudiants d'en faire eux-mêmes usage dans leur pratique professionnelle,
- exploiter les outils et les mettre en pratique à travers l'analyse d'une situation pratique soumise,
- poser un premier diagnostic et de prodiguer de premiers conseils et pistes de solution.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- I. Le statut de séjour de la personne étrangère et celui de sa famille,
- II. Les arcanes administratifs (postes consulaires, Office des Etrangers, CGRA, commune, recours),
- III. A. Aperçu de la jurisprudence, y compris celle de la Cour Constitutionnelle, en relation avec le droit des étrangers. B. Aperçu de la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme (Strasbourg),
- IV. Règles régissant l'accès à l'emploi salarié et indépendant à certaines catégories d'étrangers,
- V. Initiation au droit international privé,
- VI. Code de la nationalité belge,
- VII. Législation antiracisme et antidiscriminations.
- VIII. Focus sur certains domaines : les Roms et gens du Voyage, le retour volontaire, les signes convictionnels et la centralité dans la jurisprudence des tribunaux.

Démarches d'apprentissage

- Etre le plus accessible dans l'expression des concepts juridiques et du langage utilisés, quitte à reprendre les explications si nécessaire. L'intégration du concept est plus importante que la quantité de données assimilées. Acquérir les outils pour aller retrouver ces données, intégrer la notion de la hiérarchie des normes, importance donnée à la jurisprudence des cours et tribunaux.
- Mettre constamment ces législations en concordance avec leur mise en application, avec l'actualité. Leur

- donner le goût de s'informer et de mettre les nouvelles en relation avec le cours.
- Instaurer un dialogue permanent ou susciter des débats avec les étudiants, privilégier les interactions, aiguïser l'esprit critique.
- Faire systématiquement usage d'exemples réels ou reconstitués issus de ma pratique ou de celle des étudiants acquise lors des stages.
- Le cas échéant, faire appel à des intervenants extérieurs.
- Jeux de rôles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Ne pas encombrer l'étudiant. Privilégier en prenant le temps nécessaire la compréhension des mécanismes juridiques mis en œuvre pour analyser une situation et dégager les différentes solutions possibles plutôt que l'accumulation des connaissances, qu'ils pourront trouver par eux-mêmes grâce aux outils transmis par ailleurs.

Ouvrages de référence

Il s'agit essentiellement d'ouvrages juridiques, de codes et de recueils de textes de lois ou de jurisprudence. NB : notamment en droit des étrangers, les textes réglementaires ne cessent pas d'évoluer, de se modifier, par voie d'arrêtés royaux ou de circulaires.

Supports

Copie des textes de loi, brochures diverses, notes de cours, présentations powerpoint, films, vidéos, sites web : celui de l'Office des Etrangers, celui de la Cour européenne des Droits de l'Homme, celui du Centre interfédéral des Migrations (MYRIA) ou celui du Centre interfédéral à l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations (UNIA).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral portant sur la matière vue au cours. L'étudiant a la possibilité de préparer une question d'examen en dehors de celui-ci portant sur un chapitre du cours qu'il devra mettre en relation avec une ou plusieurs matières du cours. Des consignes bien précises sont données par le professeur pendant le cours.

Il s'agit d'évaluer le degré d'aisance et de maîtrise de la matière du cours du point de vue des concepts et de la mise en pratique. **Une participation très active au cours est primordiale car le cours repose aussi sur l'échange entre étudiants.**

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique du logement			
Code	7_SOAS3B38ASMH	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David PRAILE (david.praile@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'apprentissage de politique et droit au logement propose, à partir de la porte d'entrée spécifique de l'habitat, d'effectuer un large tour d'horizon de la problématique en identifiant les questions sociales et les enjeux de travail social qui y sont liés.

En s'appuyant sur des pratiques et des exemples concrets, elle permet d'analyser de manière critique les politiques et réglementations en matière d'habitat et de replacer l'intervention sociale au regard des droits humains fondamentaux.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Replacer les questions d'habitat dans le contexte social, politique et réglementaire.
- II. Développer une vision d'ensemble claire et structurée des enjeux qui y sont liés.
- III. Acquérir une bonne maîtrise de quelques réglementations fondamentales, notamment en ce qui concerne le contrat de bail qui régit l'essentiel des relations entre locataires et propriétaires.
- IV. Etablir des liens logiques entre les différents dispositifs et la marge de manœuvre dont dispose le travailleur social en situation.
- V. En s'appuyant sur ces éléments, l'étudiant sera en capacité de proposer des démarches structurées, nuancées et critiques en réponse à des questions concrètes liées à ces enjeux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Etat des lieux et enjeux de la crise du logement
- Eléments essentiels de la relation propriétaire/locataire : le contrat ; la garantie locative ; l'état des lieux et les réparations ; le loyer...
- La lutte contre l'insalubrité ; la lutte contre l'inoccupation d'immeubles
- Les expulsions : judiciaires, administratives, illégales
- Du Logement à l'habitat
- Logement : un Droit de l'Homme
- Principaux acteurs, compétences, types de solutions d'habitat
- Accompagnement social en matière de logement : un nouveau métier
- Logement et énergie : un enjeu d'avenir
- Pratique populaire d'habitat : les habitants face à la crise

Démarches d'apprentissage

- Acquérir les fondements de la réglementation en matière d'habitat, en particulier celle liée au bail de manière à permettre un premier avis pertinent en situation réelle de travail social.
- Reconstruire, à partir de problèmes concrets, une vue d'ensemble de la problématique, des acteurs et dispositifs les plus importants.
- Compléter et développer l'apprentissage de la matière d'un éclairage d'expériences de prise en charge et animation collective d'un temps d'échanges public interactif avec des intervenants sociaux du secteur.

Dispositifs d'aide à la réussite

-

Ouvrages de référence

- SPF Intégration sociale, Guide pour les Sans-abri, édition 2015
- Service Public de Wallonie, Mémento du Logement, Kluwer, 2015
- BERNARD Nicolas, J'habite donc je suis, Pour un nouveau rapport au logement, Labor, Quartier Libre, 2005 (épuisé)
- SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, LA PRECARITE ET L'EXCLUSION SOCIALE, Lutte contre la Pauvreté. Rapports binnuels (téléchargeables)
- SPW, Les Echos du Logement (Périodique gratuit)

Supports

- Notes de cours
- Présentations projetées
- Le cas échéant, situations concrètes détaillées à analyser
- Documents illustratifs (exemple de décret/réglementation, contrat de bail, ...)
- Documentaire/matériel vidéo
- Articles de presse généraliste ou spécialisée

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence a l'ensemble du cours est obligatoire.

Examen oral en janvier.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

NB2 :Pour les étudiants effectuant un stage à l'étranger, réalisation d'un travail écrit comparatif sur un enjeu logement à convenir en fonction du pays d'accueil/du lieu de stage (avec le support des notes de cours).

L'étudiant.e. amené à représenter l'examen lors d'une session ultérieure doit prendre contact avec le titulaire pour fixer des modalités d'évaluation spécifiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mineurs en difficulté			
Code	7_SOAS3B38ASMJ	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à projeter l'étudiant dans sa future fonction d'assistant social dans le cadre du secteur de l'aide à la jeunesse élargi. Cette immersion virtuelle dans le métier se décline sur trois volets :

- Approche des problématiques psycho-sociales liées aux mineurs en difficulté
- Approche du réseau de services spécialisés et de services de première ligne
- Approche de processus et de méthodes d'intervention pluridisciplinaires adaptés

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- Identifier et analyser certaines problématiques liées aux mineurs, en les recadrant dans leur contexte d'émergence.
- Identifier les acteurs et le réseau liés à l'aide aux mineurs en difficulté, en expliquer les missions, la culture, les positionnements et stratégies.
- Sur base de l'analyse de situations, élaborer, mettre en œuvre et évaluer certains processus d'intervention sociale, liés à la prise en charge de mineurs en difficulté.
- Recourir à certains outils, techniques et méthodes spécifiques à l'aide pluridisciplinaire aux mineurs en difficulté.
- Développer une réflexion critique à propos des problématiques et réponses évoquées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se développe sur trois axes qui s'entrecroisent :

- Approche et analyse des difficultés et problématiques rencontrées par le public concerné en ciblant la petite enfance, l'enfance, l'adolescence et les jeunes majeurs, en s'intéressant à l'environnement familial et social, en pointant la complexité et souvent le cumul de celles-ci (citons quelques exemples : négligence et maltraitance parentale, abus sexuels, différentes violences subies ou exercées, conduites à risque, addictions diverses, délinquance, détresse psychique, décrochage scolaire, grossesses précoces, etc.
- Approche approfondie du réseau des services mandants (SAJ, SPJ), des services spécialisés privés (SRG, SA...) et publics (IPPJ,...), approche de services généraux de première ligne (AMO, SOS Enfants, centre PMS, espaces-rencontres,...) en s'intéressant aux expériences et projets novateurs
- Approche méthodologique : mise en exergue des types d'intervention à savoir prévention, aide volontaire et contraignante, mise en exergue du rôle de l'assistant social, du travail en réseau

Démarches d'apprentissage

- Présentation théorique avec approche interactive (expériences professionnelles, exploitations des vécus de stage des étudiants)
- Mini- conférences interactives de personnes extérieures et professionnels de terrain e
- Echanges interactifs, avec démarche déductive, sur base de présentations de situations-problèmes illustratives valorisation de différents outils (ex : génogramme)

Remarque importante : chaque séance de cours est structurée de manière à varier les modes d'activité.

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors des interventions de professionnels de terrain, travail interactif d'analyse et de synthèse sur une situation-problème.

Dernier cours consacré aux questions-réponses et à des cas pratiques

Ouvrages de référence

Bibliographie qui sera complétée en classe

Alföldi F. (1999) L'évaluation en protection de l'enfance. Théorie et méthode. Ed. Dunod, Paris

Ausloos G. (1995) La compétence des familles. Ed Erès, Paris

Barudy J. (2007) La douleur invisible de l'enfant. Ed Erès, Paris

Blaya C. (2010) Décrochages scolaires, l'école en difficulté. De Boeck édition, Collection De ketele, Bruxelles

Boutin G., Durning P. (2008) Enfants maltraités ou en danger. L'apport des pratiques socio-éducatives. Ed. L'Hamarttan, Paris

Brudy J. et Dantagnan M. (2007) De la bientraitance infantile : compétences parentales et résilience. Ed. Fabert, Paris

CadarT M-L. (2003) Une histoire de rencontres. Autour des familles à difficultés multiples, Spirale 2003/1 (no 25), p. 143-148. DOI 10.3917/spi.025.0143

Coslin Pierre G. (2003) Les conduites à risque à l'adolescence. Edition Armand Colin, Collection Cursus, Paris

Hauswald G. (2015). L'adolescence en poche : comprendre et aider nos adolescents. Ed. Erès, Toulouse

Haut comité de la fonction publique. (2000) La souffrance psychique des adolescentes et des jeunes adultes. Rennes, ENSP.

Meynkens-Fourez M., Vanderborght C., Kinoo Ph. (2012) Eduquer et soigner en équipe/ manuel de pratiques institutionnelles. Ed. De Boeck, Bruxelles

Poncet-Bonissol Y. (2010). Adolescents : crises, révoltes, fractures. Comment faire face. Ed. Dangles, Paris

Romano H. et Izard E. (dir) (2016) Danger en protection de l'enfance. Ed. Dunod, Paris

Seron C. (dir.) (2007) Miser sur la compétence parentale. Ed Erès, Paris

Vander Borght C., Tortolano S. (2016) Accompagner les situations de vulnérabilité. Clés pour une posture professionnelle. Chronique sociale, Lyon

Supports

- Notes de cours
- Powerpoint
- Vidéos
- Folders distribués par certains intervenants

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen, à notes ouvertes, confronte l'étudiant à 2 situations-problèmes qui doivent être brièvement analysées (avec formulation d'hypothèses ou de diagnostic) et faire l'objet d'un plan d'intervention personnel d'où se dégagent l'utilisation du réseau général et/ou spécialisé ainsi que le rôle spécifique de l'assistant social.

Les étudiants réalisant leur stage à l'étranger et ne bénéficiant pas des interventions sont invités à s'informer auprès des professionnels de terrain sur les modes d'analyse des problématiques et d'intervention propres aux pays dans lesquels ils réalisent leur stage. Lors de l'examen, ils pourront éventuellement les exploiter en précisant que leurs propositions sont issues de ces réalités. Toutefois, ce sera bien la législation et les services belges qui devront être

relatés. Dans ce sens, ils devront donc actualiser leurs connaissances

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).